

Circonscription Arcachon Sud	École Élémentaire Lou Pin Bert 8 chemin du Mougnet 33114 Le Barp ce.0333176y@ac-bordeaux.fr 05 57 71 55 05
Procès-Verbal Conseil d'École n°1 du 03/11/2016	

Présents :

<i>Équipe enseignante :</i>	Mme ATIA - Mme CHAMPAGNE - Mme FAVIER-LAFAYE (Directrice) - Mme VELISKA - Mme LAURENT - - Mme SENECHAL - Mme VANEL Mme OLLIVIER (excusée)
<i>DSDEN</i>	Pas nommé
<i>Représentants FCPE :</i>	Mme LEMAIRE-Mme DE CADOU DAL-Mme QUERREC-Mme AUBIN
<i>Représentants de la Mairie :</i>	Mme LALUQUE, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse Mme SAVINY-PORTAFAX, adjointe déléguée aux services des TAPs, APC et ALSH

Début de séance à 18H00 - Durée : 2h00

Validation du PV du 21/06/2016

Le PV a été validé par l'ensemble du conseil d'école

Équipe de l'école – Répartition des effectifs sur la rentrée 2015

Équipe enseignantes	niveau	Nombre d'élèves
Mme SENECHAL	CP	22
Mme OLLIVIER	CP	23
Mme CHAMPAGNE	CE1	30
Mme LAURENT	CE1-CE2	12-14
Mme FAVIER-LAFAYE – MME BODIER	CE2	29
Mme ATIA – Mme BODIER	CM1	27
Mme VELISKA	CM1-CM2	13-10
Mme VANEL	CM2	26
		206

Élection des parents d'élèves

% de votants en octobre 2015 : **62,72%**

% de votants en octobre 2016 : 57,35

Résultats des élections :

	titulaires		suppléants
8 sièges FCPE	1-Mme LEMAIRE 2-Mme DEFAYE 3-Mme DE CADOU DAL 4-Mme QUERREC	5-Mme CORNU 6-Mme MOMET 7-Mme MACHADO 8-Mme LE DREF PLOQUIN	1-Mme AUBIN 2-Mme FLAMENT 3-Mr MOMET 4-Mr LEMAIRE

Informations de l'école – Absences des élèves

Informations Vie de l'Ecole :

Les informations concernant la vie de l'école sont distribuées dans le cahier de liaison de l'élève.

Absence des élèves

Extrait du règlement intérieur de l'école :

« La fréquentation de l'école élémentaire et le respect du calendrier scolaire sont **obligatoires**. Toute absence ou retard doit être signalé par téléphone ou par mail le plus rapidement possible ; et au retour en classe, dans le cas d'une absence, même pour une demi-journée, l'élève doit présenter un **justificatif écrit** à son enseignant. »

Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaire.

Seuls les enfants qui nécessitent des soins extérieurs conventionnés par l'Education Nationale peuvent s'y rendre durant le temps scolaire.

Informations relatives à l'Éducation Nationale

L'Inspectrice de la Circonscription de Arcachon Sud est **Madame Béatrice Birou**

Circonscription Arcachon Sud

8 rue Georges DUCHEZ

33120 Arcachon

05 57 72 29 07

Toutes informations relatives aux programmes scolaires – au calendrier scolaire - à la vie de l'élève – aux écoles de la circonscription se trouvent sur le site internet de la DSDEN 33:

<http://www.ac-bordeaux.fr/>

Calendrier Scolaire 2016-2017

Rentrée scolaire	Jeudi 1er Septembre 2016
Toussaint	Mercredi 19 octobre 2016 au Jeudi 3 novembre 2016
Noël	Samedi 17 décembre 2016 au Mardi 3 janvier 2017
Hiver	Samedi 18 février 2017 au Lundi 6 mars 2017
Printemps	Samedi 15 Avril 2017 au Mardi 2 mai 2017
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2016

Les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2017

RASED

Psychologue Scolaire : Mme Marie-Pierre CANDAU- sur rdv au 05 57 71 92 65

Maitre E : Mr Laurent SOLER

Extrait du règlement intérieur :

« **Tous les membres du RASED (psychologue scolaire - maître E) sont des personnels de l'Éducation Nationale. Ils travaillent en liaison permanente avec les enseignants et les parents. La psychologue scolaire effectue ponctuellement, sur autorisation des parents, des bilans selon les demandes et les nécessités de l'orientation. Toute action d'aide personnalisée avec le maître E est précédée d'une information aux parents.** »

Règlement intérieur

Le règlement de l'école a été voté à l'unanimité par le conseil d'école.
Le règlement sera distribué dans les cahiers de liaison.

Sécurité aux abords de l'école

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) la sécurité aux abords de l'école doit être renforcée.

Une réflexion avec les directrices de l'école Lou Pin Bert, la conseillère pédagogique et la mairie a été portée sur la sécurité aux abords de l'école.

Il a été préconisé que les 3 grands portails extérieurs soient fermés à clefs durant le temps scolaire, en plus des grandes portes vitrées des deux écoles.

Or, durant le temps scolaire, de nombreuses personnes (parents, taxis, livreurs...) se présentent à la porte de l'école pour des raisons valables.

Sachant que les heures de travail de Mme LEMOINE, EVS Emploi de Vie Scolaire ne couvrent pas tous les horaires de l'école, qu'une enseignante en charge de classe ne peut se rendre aux portails extérieurs de l'école en laissant ses élèves sans surveillance, il nous semble donc impossible de mettre en place la fermeture de ses portails extérieurs durant le temps scolaire.

En conclusion, seules les grandes portes vitrées des deux écoles resteront fermées durant le temps scolaire.

Il est demandé également aux parents de ne pas s'attarder devant ces deux portes pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

Exercices incendies annuels - PPMS

		Conclusions :	
1er exercice incendie	22/09/2016	Temps d'évacuation trop long	-Manque 3 clefs pour le personnel de l'école -Signal alarme inaudible classe 3
2ème exercice incendie	29/09/2016	Temps d'évacuation correct : 4 minutes	
3ème exercice incendie	02/02/2016		
4ème exercice incendie	01/06/2016		
PPMS intrusion « s'échapper »	13/10/2016	Présence de la gendarmerie+police municipale Mot explicatif aux parents dans la cahier de liaison	-Manque 3 clefs pour le personnel de l'école
PPMS intrusion confinement dans les classes	19/01/2017		
PPMS confinement risques majeurs (tempête-CEA...)	23/03/2017		

Natation

Rappel du conseil d'école du : Un courrier a été envoyé à la présidente de la communauté ds communes du Val de L'Eyre pour solliciter la présence d'un maître nageur supplémentaire.

Réponse en date du 22/06/2016 de Mme LEMONNIER, Présidente CC du Val de l'Eyre :

J'ai le regret de vous informer que nous ne pouvons mettre à disposition un deuxième maître-nageur d'encadrement. En effet, la délégation de service public prévoit l'encadrement des activités de natation avec un maître-nageur de surveillance et un maître-nageur avec les enfants dans l'eau.

Notre collectivité a créé une piscine intercommunale à la fin de l'année 2008 et finance avec les communes la réservation de créneaux scolaires pour l'enseignement de la natation. En fin de CM2, tous les élèves du Val de l'Eyre auront bénéficié d'un nombre avoisinant les 40 séances de natation, grâce à un effort financier conséquent de la part de la CDC du Val de l'Eyre et des 5 communes de plus de 350 000 € chaque année (sans compter les transports des enfants pour se rendre à la piscine).

Vous comprendrez que nous ne pouvons aller au-delà, c'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de pouvoir compter avec votre aide sur la bonne volonté de parents bénévoles qu'il nous faut continuer à mobiliser.

Bibliothèque de l'école – Salle Informatique

L'école souhaite ranger, mettre à jour la bibliothèque pour que ce lieu soit plus plaisant pour les élèves et leur donner envie de lire.

Pour ce projet, l'école a

- fait un appel aux parents bénévoles les jeudis matins
- a envoyé un projet « BCD » à la fédération FCPE pour obtenir un don financier de la part de cette association.

L'école demande, également un achat de mobilier à la mairie pour continuer à équiper cette BCD : caissons de rangement de livres+meubles à étagères.

Réponse mairie : l'école doit faire une liste de mobilier qui sera proposé lors du prochain budget.

Restauration

L'école demande à la mairie des listes des élèves mangeant à la restauration pour que les enseignantes connaissent les élèves qui mangent à l'extérieur.

Réponse de la mairie: procédure mise en place à compter du 02/11/2016 : le matin, les listes seront affichées devant chaque classe.

Coopérative de l'école

Pour rappel, la coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE.

L'Office Central de la Coopération à l'École est une association nationale régie par la loi de 1901 et agréée par l'Education Nationale au titre des "associations éducatives complémentaires de l'enseignement public".

Les comptes de l'année scolaire 2015-2016 ont été validés par les parents élus de l'année scolaire dernière et par l'OCCE.

Solde octobre 2016 : 2 500 euros

Cette année la mandataire est : Mme Ollivier secondée par Mme Sénéchal

Cet argent permettra l'achat

- de petit matériel pour les classes,
- de livres pour la BCD,
- de goûters et de médaille pour le cross,
- de ballons de volley-ball
- d'un ordinateur portable pour le travail des élèves, projeter en classe des documents, pour gérer la BCD
- ...

Toute l'équipe de l'école ainsi que les parents élus remercient tous les parents qui ont participé cette année en cotisant à la coopérative.

Projet école 2016-2020

Les 3 axes du projet d'école et leurs actions correspondantes sont les suivants :

- améliorer les parcours des élèves pour développer les poursuites d'études plus ambitieuses.
 - mettre en place des outils communs d'apprentissages
 - programmations des compétences dans les 2 cycles
 - harmoniser les évaluations
- réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et les territoires
 - développer le suivi des élèves à besoin particuliers
 - mettre en place les APC
 - mettre en place un tutorat entre les Cps et les CM2
 - créer une véritable liaison CM2-6ème
 - établir une relation efficace entre les intervenants des taps et le personnel de l'éducation nationale.
- développer les compétences professionnelles de tous les personnels

Sorties scolaires manifestations dans l'école

	public
Piscine	CP-CE1
Défi sport	école
Cross de l'école	
Cinéma de Noël	
Musik en scène	CP
Flik Fabrique	CE1/CE2-CE2
Défi lecture dans le cadre de la liaison 6ème	CM1-CM2

Fonctionnement de l'école

- **derniers achats de la mairie**
 - photocopieur couleurs livré
 - panières-goûters livrées
 - mallette PPMS livrée
 - meuble-papier livré
 - tableaux à craies fixés sous les préaux de la cour pour les élèves

Toute l'équipe enseignante remercie la mairie pour ces achats qui sont très appréciés.

- **état d'avancement des demandes des Conseils d' école précédents**
 - TBI dans toutes les classes
Réponse mairie : l'équipement des Tableaux blancs interactifs des 6 autres classes n'est pas encore budgétisé par la ville de Le BARP
 - zappettes – interrupteurs
Réponse mairie : des devis sont en cours
 - clefs supplémentaires
Réponse mairie : 3 clefs ont été commandées.
Le 04/11/2016 : 3 clefs ont été livrées à l'école
 - chauffage classe 8
Réponse mairie : Les pièces pour réparer le chauffage ont été commandées.
 - Poubelles supplémentaires dans la cour de récréation
Réponse mairie : Les poubelles ont été achetées. Elles devraient être placées prochainement.

- **budget attribué par la mairie pour l'année scolaire 2016-2017**

Réponse mairie : Le budget attribué pour les écoles de Le Barp reste identique que celui de l'année dernière. Désormais, l'exercice comptable couvrira l'année civile et non plus l'année scolaire.

Toute l'équipe enseignante remercie la mairie de le BARP pour ce budget qui leur permet

 - d'équiper leur classe de matériel de papeterie et de livres scolaires
 - de payer des sorties (spectacles, sorties scolaires, cinéma...)
 - de payer les transports
 - d'offrir à chaque élève un cadeau de Noël (livre)

- **nouvelles demandes de l'école :**
 - achats de tables et chaises en prévision des effectifs de l'année scolaire 2017-2018
 - achat de mobilier pour la BCD
 - étagères pour ranger le stock matériel de sport
 - étagères dans la salle des maîtres
 - changer serrure du stock 1 pour en faire le stock dédié exclusivement à l'école

Réponse mairie : Les demandes d'achat doivent être envoyées à la mairie. Elles seront étudiées pour le prochain budget.

Questions des parents

Cf page suivante